

BUREAU DE LA CLE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 1^{ER} OCTOBRE 2014
MAIRIE DE FOURQUES SUR GARONNE (47)

28 personnes ont assisté à cette réunion dont 17 membres du Bureau.
Liste des présents / absents : cf. en dernière page

Cette réunion avait pour ordre du jour :

1. Renouvellement de la CLE : point d'information
2. Plan de gestion d'étiage Garonne-Ariège
3. Diagnostic et tendances d'évolution
4. Inter-SAGE
5. Questions diverses : mise à jour du SDAGE

Les diaporamas présentés en séance sont disponibles dans l'espace réservé du site Internet du SAGE
(www.sage-garonne.fr)

1- Renouvellement de la CLE : point d'information

Thierry SUAUD (Président de la CLE, Conseiller régional Midi-Pyrénées) indique que le renouvellement de la CLE est en cours. Les associations des maires des départements 31, 82, 47 et 33 sont en passe d'avoir toutes proposé les élus qu'elles souhaitent voir siéger à la CLE. Les courriers de désignations seront transmis aux membres du Bureau (joint au présent CR).

Des modifications de composition de la CLE interviendront également à l'issue des échéances électorales de mars 2015 (Conseils généraux) et de fin 2015 (Conseils régionaux).

Il ajoute que le Bureau de la CLE continue de travailler pendant cette période de renouvellement comme cela a été acté en CLE en février 2014.

Le Bureau de la CLE doit permettre une représentation équilibrée des acteurs du périmètre du SAGE, et sa composition, suite au renouvellement de la CLE, lui sera soumise pour avis début 2015.

2- PGE Garonne-Ariège

Thierry SUAUD rappelle que le PGE constituera à terme le volet quantitatif du SAGE, et qu'une parfaite information de la CLE des travaux de sa révision est indispensable. La présentation faite aujourd'hui répond à une commande expresse du Bureau de la CLE, exprimée lors de sa réunion du 9 juillet 2014.

a. Historique de la mise en place du PGE, état d'avancement de la révision et sa gouvernance, calendrier

Bernard LEROY (chargé de mission gestion quantitative, Sméag) présente ces éléments, dont certains étaient présentés dans la note qui avait été transmise avec les invitations. Le diaporama support de la présentation était joint au dossier de séance et est annexé à ce compte-rendu.

Il est fait mention de l'étude conduite sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'Eau demandée par le comité de bassin, relative à la recherche de sites alternatifs à celui situé sur la commune de Charlas (31) pour la création de réserves.

Thierry SUAUD demande s'il est possible que les résultats de cette étude soient transmis au Bureau de la CLE.

Bernard LEROY indique que le SMEAG est associé à ces travaux, car il est membre du COPIL de l'étude. Cette étude était constituée de deux phases : la première permettant d'identifier des sites potentiels (aujourd'hui 4 sites sont identifiés pour un stockage potentiel de 30 millions de mètres cubes alors que le site de Charlas permet un stockage de 110 millions de mètres cubes). La seconde phase consistant en la conduite des études de faisabilité, devrait démarrer sous peu.

Jean-Luc SCHARFFE (délégué régional adjoint de l'Agence de l'Eau) confirme ces points et précise que 3 sites sont situés en Haute-Garonne et un site dans le Gers.

Thierry SUAUD indique qu'il lui semble que le calendrier d'élaboration du SAGE soit tributaire de celui de la révision du PGE, et que ce dernier soit en partie tributaire du calendrier des études conduites par l'Agence de l'Eau. Cela doit faire l'objet d'une vigilance du Bureau de la CLE.

Bernard LEROY indique que les éléments disponibles permettent d'ores et déjà de travailler à la finalisation des scénarios du PGE.

Jean-Luc SCHARFFE confirme cela en indiquant que les incertitudes restant à lever lors de la seconde phase de cette étude seront intégrées comme variable dans l'établissement des scénarios du PGE.

Hervé GILLÉ (Vice-président de la CLE, Président du SMEAG) attire l'attention sur le fait qu'il lui semble que les débats restent pratiquement au même niveau, que cela augmente les délais, donc les coûts ainsi que les effets induits au niveau politique. Il ajoute qu'il lui semble que le constat soit clair en l'état actuel de la connaissance : les réserves envisagées ne seront pas suffisantes pour résorber le déficit quantitatif attendu. Il estime que tout cela pose la question des choix pour l'avenir, pour l'ambition du SAGE et les modalités de gouvernance du fleuve Garonne.

Jacqueline RABIC (Directrice, AAPPED de Gironde) rappelle que les débits dans les cours d'eau sont réduits alors qu'il faut de l'eau pour assurer la vie dans les rivières et que la Garonne maritime est soumise au balancement des marées. Elle demande une communication des résultats du projet MAGEST à la CLE et indique que les résultats de MAGEST devraient être une base de connaissance à intégrer dans le SAGE et le PGE et être diffusés largement pour alerter sur le phénomène de "marinisation du bas-bassin", la baisse de débits et l'envasement de l'Estuaire.

Bernard LEROY indique que les résultats du projet MAGEST sont déjà pris en compte dans les travaux du PGE : taux d'oxygène à Portets (33), modélisation spécifique « SturiEau ». Il ajoute que la demande du SAGE Estuaire de respecter un débit de crise (DCR) de 60 m³/s à minima à Tonneins est intégrée dans les objectifs stratégiques du soutien d'étiage.

Thierry SUAUD propose qu'une demande officielle de la part de la CLE à MAGEST soit faite dans ce sens. Les membres du Bureau s'accordent sur cette proposition.

Raymond GIRARDI (Vice-président du Conseil général du Lot-et-Garonne) estime que la situation actuelle accuse 25 ans de retard par rapport aux objectifs du développement durable qui sont de concilier économique, social et environnementale. En gérant l'existant, considérant les résultats de la prospective sur les effets du changement climatique, des conflits d'usage à venir sont inévitables. Il estime que pour répondre au mieux à l'ensemble, il faut s'en donner les moyens : quels besoins ? quels ouvrages ? quels financements ? Il ajoute que sur le périmètre du SAGE, la pluviométrie moyenne est de 700 à 900 mm/an, ce qui semble relativement important.

Hervé GILLÉ rappelle l'intérêt de disposer d'indicateurs pour estimer les besoins en eau douce dans l'Estuaire (station de Portets auparavant) tels que le taux d'oxygène, la salinité... Il s'agit d'avoir des éléments d'appréciation objectifs de la situation grâce à une station de mesure adaptée. Il ajoute que c'est bien de la responsabilité politique que de poser les questions clés qui permettront d'anticiper un avenir difficile.

Sabine MARTIN (FNE Adour-Garonne, Président de FNE 82) estime qu'il n'y a plus lieu de dissocier l'environnement des questions économiques et sociales car il n'y a pas de développement durable sans respect de la nature et a fortiori contre la nature. Elle ajoute que l'environnement est le support de la vie, à l'instar des sols, qui sont abimés, qui lorsqu'ils sont fonctionnels permettent le stockage de l'eau ou la création d'humus.

Jacqueline RABIC indique, qu'à son sens, l'approche socio économique n'est pas appliquée au domaine maritime, car les pertes subies par la pêche professionnelle n'ont pas été indemnisées : limitation de la pêche sans pour autant constater la reconstitution des stocks, car les conditions de vie du milieu naturel ne sont pas réunies dans le « bas bassin » (nursérie estuarienne).

Thierry SUAUD rappelle l'existence de la commission terre-mer du comité de bassin ainsi que la démarche inter-SAGE qui se structure. Il estime que cela permet de partager les cultures.

Jean-Louis MOLINIÉ (Président, UFBAG) rappelle les actions de l'UFBAG en faveur des milieux aquatiques. Il indique cependant que l'UFBAG ne s'oppose pas aux ouvrages structurants, permettant d'éviter les conflits d'usages, pour lesquels l'analyse coûts-avantages est favorable, avec des avantages jusqu'en aval pour justifier le préjudice environnemental inhérent à ce type d'ouvrage. Il ajoute que les réflexions progressent mais que le changement climatique arrive plus vite : les élus doivent trancher ce dossier sensible.

Jacques BILIRIT (Maire de Fourques sur Garonne, Vice-président du Conseil général du Lot-et-Garonne) estime que la question du réservoir de Charlas se pose pour permettre une réalimentation de la Garonne. Ces questions doivent être posées dans le PGE et le SAGE.

Thierry SAUD confirme qu'il s'agit bien là d'une question incontournable.

Pascal OSSELIN souhaite que soit faite la distinction volumes prélevés / volumes consommés et que les résultats de Garonne 2050 soient réutilisés.

Bernard LEROY indique que les travaux du PGE ont pris en compte les résultats des études Imagine 2030 et Garonne 2050. Il ajoute que tous les projets d'ouvrages feront l'objet d'évaluation de leurs conséquences économiques, sociales et environnementales.

Sylvie ROCQ (Directrice du SMEAG) rappelle que les conclusions de l'étude Garonne 2050 mentionnent la création de retenues dans 4 des 5 scénarios envisagés. L'avis du comité de bassin sur cette question sera à prendre en compte car l'échelle de travail est différente que celles du SAGE et du PGE.

Jean-Luc SCHARFFE indique que les services de l'Agence de l'Eau apporteront leur soutien pour traduire les conclusions de cette étude prospective à horizon 2050 et la nécessité d'agir aujourd'hui.

Thierry SUAUD estime ce soutien indispensable pour transmettre les principales conclusions à prendre en compte au PGE. Une information du Bureau de la CLE sur l'état d'avancement de la révision du PGE sera faite à chacune de ses réunions. Il ajoute que le travail de la CLE est de rassembler tous les points de vue car l'avis de la CLE sur le PGE révisé sera sollicité.

b. Articulation avec la CLE et ses instances

Thierry SUAUD présente les éléments proposés, relatifs à l'articulation des travaux de révision du PGE et d'élaboration du SAGE : participation des membres du groupe thématique « Etiage » du SAGE aux groupes thématiques du PGE, qui seront sollicités par courrier, d'une part et appel à participation auprès des membres des commissions géographiques du SAGE dans les sous-commissions géographiques du PGE.

3- Diagnostic et tendances d'évolution

a. Bilan du séminaire des groupes thématiques

Vincent CADORET (chef de projet SAGE Garonne) rappelle les étapes de concertation des instances de la CLE pour le bloc diagnostic-tendances :

- 24 avril 2014 : groupe de suivi de l'élaboration
- Juin 2014 : groupes thématiques
- 3 juillet : groupe de suivi de l'élaboration
- 9 juillet : Bureau de la CLE : validation des enjeux du SAGE
- 11 septembre : séminaire groupes thématiques (réunion conjointe de tous les groupes thématiques)
- 1^{er} octobre : Bureau de la CLE
- Novembre/décembre : Commissions géographiques
- Début 2015 : Bureau puis CLE (suite modification composition)

Lors du séminaire des groupes thématiques du 11 septembre, 30 personnes étaient présentes. La matinée a été consacrée à un retour sur les enjeux du SAGE et sur les interfaces entre les thématiques.

L'après midi a permis le recueil des pistes d'action, qui seront versées à l'élaboration des scénarios alternatifs (+ de 100 idées d'actions, à visée globale et concrète)

Lors de ce séminaire, deux représentants de la profession agricole étaient présents.

Thierry SUAUD indique que les représentants de la profession agricole seront sollicités dès maintenant pour participer à la suite des travaux, et qu'il proposera de rencontrer les élus des chambres d'agriculture.

Sabine MARTIN estime que parfois les positionnements des chambres d'agriculture sont univoques, et que les représentants de la profession sont peu présents dans les groupes de travail.

Pierre-Alain DINTILHAC (Président, SIAH du Touch – 31) rappelle les modalités de représentations dans les chambres d'agriculture : ce sont des élections à la proportionnelle. Il indique qu'il sollicitera la Chambre de Haute Garonne pour une participation aux réunions de la CLE et ses instances.

Thierry SUAUD estime nécessaire que les représentants de la profession participe aux réflexions, pour anticiper toutes les difficultés éventuelles.

Jean-Louis MOLINNIÉ estime que la représentation de tous les usagers est indispensable, et les chambres d'agriculture, tant régionales que départementales en font partie.

b. Organisation des commissions géographiques

Vincent CADORET rappelle que ces commissions géographiques sont les instances territoriales de la CLE. Elles sont présidées par un élu membre du 1^{er} collège de la CLE. Suite aux élections de mars 2014, les Présidences des commissions 1 et 3 sont vacantes dans l'attente de la recomposition de la CLE.

Thierry SUAUD indique que les Présidents de commission seront invités à se faire le rapporteur de débats ayant eu lieu en commission lors de la prochaine réunion du Bureau de la CLE début 2015.

Vincent CADORET indique que l'année 2015 sera ensuite consacrée à la construction des scénarios de gestion alternatifs et au choix du scénario collectif (ou stratégie) qui devrait être formalisé dans le projet de SAGE début 2016.

Thierry SUAUD souhaite que le Préfet soit interrogé afin de disposer des éléments relatifs au devoir de réserve des agents de l'Etat pour les élections de mars et décembre 2015, afin de pouvoir anticiper ces délais dans le planning des travaux qui reste à préciser.

Mélanie TAUBER (chef du service SEEF, DDT31, coordinatrice du SAGE) indique qu'elle transmettra cette demande.

Hervé GILLÉ confirme que cela est important pour conserver la fluidité dans les travaux d'élaboration du SAGE.

Thierry SUAUD indique qu'il sollicitera le Préfet par courrier sur cette question.

4- Inter-SAGE

Une première information des membres du Bureau sur cette question avait été faite lors de la réunion du 9 juillet dernier.

Les axes de travail proposés étaient les suivants :

- Amélioration des interactions avec les instances de bassin notamment les commissions territoriales du comité de bassin (révision du SDAGE, des DOE...) pour assurer une cohérence de bassin et la subsidiarité de l'action
- Favoriser les retours d'expérience entre les CLE (projets pilotes, animation territoriale, travaux de recherches...) pour faciliter l'action
- Identifier les milieux naturels et humides à fort enjeux situés notamment aux confluences et rétablir une continuité écologique coordonnée
- Prise en compte des transferts inter-bassin et articulation des PGE avec le volet quantitatif des SAGE en perspective des hypothèses du changement climatique
- Identification des sources principales de pollutions sur le bassin et prise en compte leur concentration de l'amont vers l'aval pour péreniser l'AEP et préserver la faune (migrateurs) et la flore.
- Occupation du sol : promouvoir la prise en compte de la gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme et les actions de limitation de l'érosion
- Développer une approche socio-économique pour quantifier les services rendus par les milieux naturels et humides et récupération des coûts.

Thierry SUAUD indique que ce sont là des éléments de débats proposés à l'issue de rencontres techniques. La question de l'inter-SAGE est mentionnée dans le SDAGE. Aujourd'hui il s'agit de passer sur le plan politique, associant les 9 représentations nécessaires (SAGEs Ciron, Dropt, Estuaire, Garonne, Hers-mort/Girou, Leyre, Nappes profondes de Gironde et CG 09 et 32).

Il propose donc que la représentation de la CLE Garonne passe par Hervé Gillé et lui-même. Jacques Bilirrit propose que la rencontre se fasse dans les locaux de la mairie de Fourques sur Garonne.

Les membres du Bureau émettent un avis favorable sur cette proposition.

5- Questions diverses : Mise à jour du SDAGE

Thierry SUAUD informe les membres du Bureau de la mise en consultation du projet de SDAGE par le comité de bassin. La CLE aura un avis à formuler sur ce document qui reste amendable. Il ajoute qu'il existe des débats nécessaires au comité de bassin, le projet mis à la consultation ne préjuge pas entièrement du document final.

Les éléments de présentation du projet de SDAGE présentés en comité de bassin seront transmis aux membres du Bureau de la CLE.

Jacqueline RABIC indique que la valeur de ce qui n'a pas été fait n'a pas été évaluée et que le bon état est loin d'être atteint.

Thierry SUAUD indique qu'à l'issue de la prochaine réunion du Bureau (le matin), une présentation du SDAGE sera faite l'après midi à l'attention de tous les membres de la CLE. Une réunion plénière de la CLE aura lieu ensuite.

Hervé GILLÉ demande si la CLE est consulté pour les dossiers qui sont examinés par les CODERST départementaux (dossier loi sur l'eau).

Mélanie TAUBER indique que du point de vue réglementaire, cela n'est pas requis pendant la phase d'élaboration du SAGE. Cependant, les Préfets peuvent consulter la CLE sur des dossiers qu'ils estiment très liés à la gestion de l'eau (ex : extraction dans l'Estuaire). D'autres consultations sont prévues pendant la phase d'élaboration ou la CLE peut émettre un avis sur un projet à enjeu si elle le juge nécessaire.

Thierry SUAUD indique qu'il a été saisi pour avis sur la demande de reconnaissance EPTB présentée en juin par le SMEGREG pour les Nappes profondes de Gironde. Il précise que ces envois doivent être réalisés à l'adresse du SMEAG, qui est structure porteuse de la CLE et non à la mairie de Portet sur Garonne comme cela a été le cas pour ce dossier.

Hervé GILLÉ s'interroge sur la superposition possible (ou non) d'EPTB.

Mélanie TAUBER indique que cette question est en cours d'analyse par les juristes du ministère mais que dans ce cas (Nappes profondes et cours d'eau) cela semble possible, alors qu'une superposition de deux EPTB de cours d'eau ne l'est pas.

Thierry SUAUD propose que les membres du Bureau alertent sur les sujets qui nécessiteraient un positionnement de la CLE.

FEUILLE DE PRÉSENCE

Etaient présents (P) absents (), excusés (E), représentés (R) parmi les membres du Bureau

Nom Prénom	Qualité – Organisme représenté	Adresses mail	P E/R
M.SUAUD Thierry	Président de la CLE Conseiller régional de Midi-Pyrénées	contact@sage-garonne.fr	P
M.GILLÉ Hervé	Vice-président de la CLE Président du Sméag – Conseiller général de Gironde	m.boukherma@cg33.fr	P
M.ANGLADE Jean-Louis	Conseiller général des Hautes-Pyrénées (65)	mairie-cadeac@orange.fr	
M.BERGEOT Laurent (FLOUR Patrick/ <u>SCHARFFE Jean-Luc</u>)	Directeur Agence de l'Eau Adour Garonne (Délégation de Toulouse)	jean-luc.scharffe@eau-adour-garonne.fr	R/P
M.BILIRIT Jacques	Maire de Fourques-sur-Garonne (47)	communefourquesgaronne@wanadoo.fr	P
M.BLANC Pierre	Représentant désigné de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne	michel.glandieres@agri82.fr	
M.BOUSQUET Bernard	Vice-président Association des Entreprises du Bassin Adour-Garonne	bernard.bousquet@airbus.com	
M.CAMBON Jean	Vice-président Conseil général du Tarn-et-Garonne (82)	jean.cambon@yahoo.fr	
M.CAZANAVE Jean	Conseiller général de l'Ariège (09)	jean.cazanave@wanadoo.fr	
M.COMBY Jean (<u>Pascal OSSELIN</u>)	Directeur délégué EDF (Attaché Bassin Adour-Garonne)	pascal.osselin@edf.fr	R/P
M.CONUS Denis (Jacques QUINIO/PUCHEU Myriam)	Préfet de Lot-et-Garonne (DDT 47)	jacques.quinio@lot-et-garonne.gouv.fr	R/P
M.DINTHILAC Pierre-Alain	Président SIAH de la vallée du Touch et de ses affluents (31)	contact@siah-du-touch.org	P
M.DUCLOS Jean-Yves	Maire de Saint-Gaudens (31)		E
M.FAURE Thomas	Fédération Régionale Agriculture Biologique Midi-Pyrénées	technique@biomidipyrenees.org	
M.FEULLERAC Jean-Paul	Maire de Noé (31)	mairie.noé@wanadoo.fr	
M.GARCIA Hélios	Association des Consommateurs - UFC Que Choisir	helios.garcia@orange.fr	
M.GIRARDI Raymond	Vice-président Conseil général de Lot-et-Garonne (47)	ragirard@cg47.fr	P

Commission Locale de l'Eau

Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne - 61 rue Pierre Cazeneuve – 31200 Toulouse
contact@sage-garonne.fr

M.GOUGE Thierry	Chambre de Commerce et d'Industrie de MP	thierry.gouge@altinet.fr laurence.guillat@midi-pyrenees.cci.fr	E
M.HÉBRARD Gilbert	Vice-président Conseil général de la Haute-Garonne (31)	hoela.falip@cg31.fr	E
M.JUPPÉ Alain (Kévin SUBRENA/ <u>Yves SUFFRAN</u>)	Président Communauté Urbaine de Bordeaux (33)	pbotzung@cu-bordeaux.fr	R/P
Mme LE LANNIC Geneviève	Présidente EAU 47	g.penidon@eau47.fr	
M.MAILHOS Pascal (Mélania TAUBER)	Préfet de la Haute-Garonne chargé du suivi de la procédure d'élaboration du SAGE (DDT 31)	jeremy.comet@equipement-agriculture.gouv.fr	R/P
M.MAILHOS Pascal (Elisabeth JEAN)	Préfet coordonnateur de Bassin Adour-Garonne Préfet de région Midi-Pyrénées (DREAL Midi-Pyrénées)	elisabeth.jean@developpement-durable.gouv.fr	
M.MARTY Patrick	Maire de Grisolles (82)	patrick.marty8@wanadoo.fr	
M.MOLINIÉ Jean-Louis (Johanna LARROUSSE)	Union des Fédérations pour la pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Bassin Adour-Garonne	ufbag@orange.fr	P
M.MORENO Guy	Conseiller général de Gironde (33)	guy.moreno2@wanadoo.fr	P
M.MOUDENC Jean-Luc (Bernard SOLERA)	Président Toulouse Métropole (31)		
M. NOBLENS Thierry de (Sabine MARTIN)	France Nature Environnement Midi-Pyrénées	sabinemartin.b@orange.fr	P
M.PAUL Gérard	Conseiller général du Gers (32)	paulgerardmairie@wanadoo.fr	P
Mme RABIC Jacqueline	Association Agréée Départementale de Pêche Professionnelle en Eau douce de la Gironde	j.rabic@orange.fr aadpped33@gmail.com	P
Mme SALABERT Sylvie	Conseillère Régionale d'Aquitaine	eric.lavie@aquitaine.fr	

Commission Locale de l'Eau

Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement de la Garonne - 61 rue Pierre Cazeneuve – 31200 Toulouse
contact@sage-garonne.fr

Etaient également présents (P) :

Nom Prénom	Qualité – Organisme représenté	Adresses mail	P E/R
M.Vincent CADORET	Chef de projet SAGE - SMEAG	vincent.cadoret@smeag.fr	p
M.Jérémy COMET	DDT 31	jeremy.comet@equipement-agriculture.gouv.fr	P
M.Bernard LEROY	Chargé de mission - Sméag	bernard.leroy@smeag.fr	P
Mme Valérie PALLUT	Chargé de mission Inondations – CG 33	v.pallut@cg33.fr	P
Mme Sylvie ROCQ	DGS - Sméag	sylvie.rocq@smeag.fr	P
Mme Corinne VÉRIL	Assistante SAGE - Sméag	Corinne.veril@smeag.fr	P

Toulouse, le 22 septembre 2014

Jean-Louis PUISSEUR
Président de l'Association des Maires
Et des Présidents de Communautés

à

Monsieur le Préfet
Direction Départementale des Territoires
Service Environnement, Eau et Forêt

OBJET: RENOUELEMENT DE
LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SAGE Vallée de la Garonne

Monsieur le Préfet,

Suite à votre demande de renouvellement concernant la Commission citée en objet, j'ai l'honneur de vous indiquer le nom des élus désignés pour y siéger :

- M. Gilbert TARRAUBE, Maire de MARTRES-TOLOSANE
- M. Henri DEVIC, Maire de GENSAC-SUR-GARONNE
- Mme M-Thérèse HERIVEAU, Adjoint au Maire de VILLENEUVE-DE-RIVIERE
- M. Louis FERRE, Maire de BAGNERES-DE-LUCHON
- M. Alain MAREK, Conseiller Municipal de NOE
- Mme Josiane LIBERATI, Adjointe au Maire de CARBONNE
- M. Robert LACROIX, Conseiller Municipal de SAINT-GAUDENS
- M. François MOURA, Maire d'IZAUT DE L'HOTEL
- M. Pierre SANCHEZ, Adjoint au Maire de SAINT-BEAT
- M. Bernard GENSSLER, Conseiller Municipal de LEVIGNAC
- M. André PUYO, Adjoint au Maire de LAUNAGUET
- Mme Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Adjointe au Maire de TOULOUSE

J'ai également l'honneur de vous proposer les élus des Communautés et Syndicats suivants :

- M. Bernard SOLERA, Vice-Président de la C U Toulouse Métropole
- M. Pierre-Alain DINTILHAC, Président du S.I.A.H. Vallée du Touch
- M. David Olivier CARLIER, délégué de la C. Agglo du Muretain
- M. Jacques MAISONNIER, SICOVAL
- M. Karel SCHWARZER, SMEA

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Jean-Louis PUISSEUR



ASSOCIATION DES MAIRES DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 23 juin 2014

Francis LABRUYERE
Président de l'Association des Maires
du Tarn et Garonne

à

Monsieur le Préfet de la Haute Garonne
Préfet Coordonnateur de sous-bassin
Direction Départementale des Territoires
Service Environnement, Eau et Forêt
Unité Politiques de l'Eau
Cité Administrative
2, Bd. Armand Duportal
BP 70001
31074 TOULOUSE cedex 9

	Att.	Cont.	Inf.		Att.	Cont.	Inf.
DDT				SLCD			
30 JUIN 2014				SPS			
N° Courrier :				SEA			
Réponse pour le :				SEEP			
SG				SGT			
BRGC				STS			

OBJET : Renouvellement des membres du collège des élus de la CLE du SAGE Vallée de la Garonne.

Monsieur le Préfet,

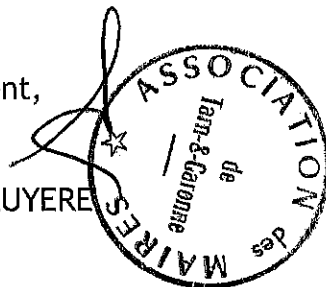
En réponse à votre demande concernant les désignations de 4 représentants dont le territoire est concerné par le SAGE Vallée de la Garonne concernant mon département, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous le nom des élus nommés :

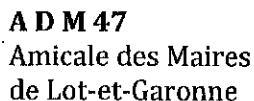
Monsieur DAL CORSO Michel, Conseiller Municipal de CASTELSARRASIN
Monsieur IUS Frédéric, Maire de BOURRET
Monsieur GROUSSOU Bernard, Adjoint au Maire de VALENCE D'AGEN
Monsieur BIASON Bernard, Conseiller Municipal de ST NICOLAS DE LA GRAVE

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Président,

Francis LABRUYERE





[Symbol]	DOT AD					
DMD						
MAJC	Nr Courrier :					
SG	Réponse courtoise :					

Le Président

৯৬

Monsieur le Préfet de la Haute Garonne
Préfecture de Région Midi Pyreneés
Cité Administrative
Service Environnement, Eau et Forêt
2, Boulevard Armand Duportal
31074 TOULOUSE Cedex 9

Monsieur le Préfet,

Vous avez bien voulu me demander de procéder à la désignation de 6 élus, susceptibles de siéger au sein de la **Commission Locale de l'Eau du SAGE Vallée de la Garonne**, et je vous en remercie.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que :

Henri TANDONNET - Maire de Moirax (47310)

Christian DEZALOS – Maire de Boé (47550)

Francis DUTHIL – Maire de Le Mas d'Agenais (47430)

Jacques BILIRIT – Maire de Fourques S/Garonne (47200)

Geneviève LE LANNIC- Maire de Monteton (47120)

Dante RINAUDO – Maire de Tonneins (47400)

représenteront l'Amicale des Maires de Lot-et-Garonne au sein de cette Instance.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de ma haute considération.

Simon

M. Jean DIONIS du SEJOUR
Président de l'Amicale des Maires
De Lot et Garonne
Maire d'Agen -

le 23 octobre 2014

LE PRESIDENT

GC/SL/GB.14.10.2916

Objet : CLE SAGE VALLEE DE LA GARONNE

Monsieur Pascal MAILHOS
Préfet de la Haute Garonne
Cité Administrative
2, boulevard Armand Duportal
BP 70001
31074 TOULOUSE Cedex

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la composition de la CLE SAGE VALLE DE LA GARONNE, je vous transmets ci-dessous la liste complète des membres élus représentant l'Association des Maires de Gironde auprès de cette instance :

- *Madame Michèle BRUJERE, maire de Fossès et Baleyssac (33190)*
- *Monsieur Patrick LABAYLE, maire de Saint Pierre de Mons (33210)*
- *Monsieur Bernard PAGOT, maire de Barie (33190)*
- *Monsieur Jean-François BORAS, maire de Langoiran (33550)*
- *Monsieur Jean-Marc SUBERVIE, maire de Villenave de Rions (33550)*

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de toute ma considération.



Gérard CESAR